

# EQ3 rappelle les chaises Arie



**Date de début:** 28 septembre 2018  
**Date d'affichage:** 28 septembre 2018  
**Type de communication:** Rappel de produits de consommation  
**Sous-catégorie:** Articles pour la maison

**Source:** Santé Canada  
**Problème:** Risque de chute  
**Public:** Grand public  
**Numéro d'identification:** RA-67810

**Produits touchés:** Chaises Arie

**Description du produit:** Le présent rappel vise les chaises coquilles rembourrées Arie en styromousse munies d'une base en métal. Le revêtement avant et arrière peut être personnalisé.

**CUP:**  
30124-71 / 37124-71 / 30134-71 / 37134-71

**Dates de Fabrication:**  
Du 30 avril au 13 juillet

**Identification du risque** La soudure de la plaque de fixation en métal peut se briser. Le cas échéant, la tige de la chaise peut se briser et la chaise peut tomber, ce qui présente un risque de chute pour les consommateurs.

En date du 15 septembre 2018, trois incidents où la tige s'est brisée ont été signalés à l'entreprise. Aucune blessure n'a été déclarée.

**Quantité vendue:** Environ 272 produits rappelés ont été vendus au Canada.

**Période de la vente:** Les produits rappelés ont été vendus de mai à juillet 2018.

**Lieu d'origine:** Fabriqués au Canada

**Entreprises:** Fabricant EQ3, Ltd. Winnipeg, Manitoba, Canada.



## Ce que vous devrez faire

Les consommateurs devraient immédiatement cesser d'utiliser les chaises rappelés et communiquer avec EQ3 pour obtenir une trousse de réparation.

Pour obtenir de plus amples renseignements, ils peuvent communiquer avec EQ3 au 1 888-988-2014, du lundi au vendredi de 9 h à 17h (heure du Centre) et le samedi de 9 h à 16 h (heure du Centre), envoyer un courriel ou consulter le site Web de l'entreprise.

Conformément à la Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation, il est interdit de redistribuer, de vendre ou même de donner les produits rappelés au Canada.

Santé Canada incite les Canadiens à signaler tout incident touchant la santé ou la sécurité lié à ce produit ou à tout autre produit de consommation ou cosmétique en remplissant le formulaire de rapport d'incident concernant un produit de consommation.

Le présent rappel est également publié sur le site Web Portail global sur les rappels de produits de l'OCDE, qui présente d'autres renseignements sur les rappels de produit de consommation internationaux.